

Philippe Machicote
Association Lumière sur le patrimoine
42 rue d'Avron
75020 Paris

Mme la procureure de la République
Tribunal de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75859 Paris Cedex 17

Objet : Dépôt de plainte

Madame la procureure de la République,

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants :

Le musée Ariana de Genève conserve dans ses collections deux médaillons en vitrail représentant pour l'un un ange thuriféraire et pour l'autre un ange céroféraire, tous deux ayant été prélevés en 1862 des écoinçons de la rose nord de Notre-Dame de Paris alors que la cathédrale était en cours de restauration sous l'autorité de Viollet-le-Duc. Datés du milieu du XIII^e siècle et affichant une quarantaine de centimètres de diamètre, ces deux vitraux sont contemporains de la construction de la rose et ont pour pendants deux autres anges, vendus par Sotheby's à Paris le 17 juin 2015 comme l'atteste le catalogue de vente PF1509, lots 153 et 154 : « Les vitraux ont été remplacés lors de la rénovation de la cathédrale sous Viollet-le-Duc vers 1862. Deux autres médaillons d'ange de la même rosace, formant pendant aux nôtres, sont conservés au musée d'Art et Histoire à Genève. »

Je précise ici que cette dernière paire de vitraux avait regagné en l'an 2000 le musée Ariana après avoir séjourné depuis les années 1930 au musée d'Art et d'Histoire : ces deux musées appartenant à la ville de Genève, les objets peuvent être déplacés d'une collection à l'autre. Je précise aussi que la rose nord de Notre-Dame de Paris a été dévitrée par Alfred Gérente (1821-1868) au printemps de 1862 et que ce verrier n'a remonté que de vulgaires copies en été 1864, copies qui tromperont l'archéologue Jean Lafond dans la deuxième moitié du XX^e siècle, persuadé que les anges en place étaient des originaux :

« La collection Revilliod à Genève possède deux médaillons : un *ange Thuriféraire* et un *ange portecierge*, qui ressemblent d'une façon surprenante à ceux des grands écoinçons de la rose septentrionale. Ils passent pour provenir de l'église de Saint-Fargeau (Yonne), comme les autres médaillons du XIII^e siècle de la collection, et je les ai compris dans le catalogue de cet intéressant ensemble, en faisant observer qu'ils étaient un peu moins anciens que le reste et en soulignant leur parenté avec Notre-Dame de Paris. » Cette déclaration parue en 1959 dans l'ouvrage de référence *Corpus Vitrearum Medii Aevi*, volume I, p. 38, n'est plus d'actualité puisqu'il a été prouvé depuis que les vitraux en question sont les originaux de Notre-Dame – le musée Ariana de Genève le reconnaît –, et par conséquent ceux actuellement en place des faux. Mais ce qu'il y a d'intéressant ici est la mention : « Ils passent pour provenir de l'église de Saint-Fargeau (Yonne) » et, effectivement, ils ont été enregistrés ainsi à la page

103 dans le premier *Catalogue officiel du musée de l'Ariana*, daté de 1905 :

« Vitraux (XIII^e et XIV^e siècles) provenant de l'église de S^t Fargeau. Dép^t de l'Yonne.

84 – Vitrail rond. Un ange tenant un encensoir.

85 – id. Un ange tenant un flambeau. »

Or, Mme Françoise Perrot, élève de Jean Lafond et ancienne directrice de recherche au CNRS, écrivait en 1998 dans un article intitulé *Un panneau de l'ancienne vitrerie de Saint-Fargeau (Yonne) à Mexico* paru dans la revue académique américaine *Gesta* publiée par l'University of Chicago Press :

« C'est Jean Lafond qui, en analysant les fragments de la collection Revilliod au Musée Ariana de Genève, fit revivre le souvenir de la vitrerie ancienne de Saint-Fargeau. Celle-ci avait déjà subi de graves transformations quand elle céda la place, dans des conditions très discutables, à des vitraux neufs signés d'*E. Didron 1877*. Toujours est-il que, d'après les archives du Musée d'Art et d'Histoire de Genève où la collection Revilliod se trouve actuellement, c'est en juin 1885 que le collectionneur a acheté vingt-deux panneaux français, "à un peintre d'origine genevoise, Charles Töpffer, résidant alors à Paris 3 cour de Rohan". »

Le verrier Édouard Didron (1836-1902) – qui avait travaillé avec son oncle sur le chantier de Notre-Dame de Paris –, s'était emparé des derniers vitraux médiévaux de l'église de Saint-Fargeau et les vendit, directement ou pas, à deux collectionneurs fameux en leur temps : l'industriel Frédéric Engel-Gros (1843-1918) et le peintre Charles Töpffer (1832-1905). La collection de vitraux du premier a été dispersée à l'hôtel Drouot le 7 décembre 1922, mais le catalogue ne mentionne pas de panneaux circulaires représentant les anges actuellement à Genève ; c'est donc le second qui les a obtenus, un Genevois, installé à Paris où il vécut longtemps entouré de sa remarquable collection d'objets d'art particulièrement riche en vitraux anciens. Or, comme les deux médaillons d'anges du musée Ariana de Genève proviennent bien de Notre-Dame de Paris, il faut en conclure qu'Édouard Didron les a obtenus après la mort prématurée d'Alfred Gérente en novembre 1868, et qu'après 1877, pour en faciliter la vente, ils sont devenus des vitraux censés « provenir de l'église de Saint-Fargeau » parce que celle-ci n'appartenant pas à l'État, les médaillons en question pouvaient être cédés légalement. Le 13 septembre 2023, le journal *Le Parisien*, révélant la vente par Sotheby's des deux médaillons en rapport avec ceux de Genève, relatait en ligne :

« D'après les informations dont la maison de vente bénéficie, les vitraux ont "été démontés par Viollet-le-Duc en 1862, dans le cadre de la célèbre restauration de Notre-Dame, puis vendus par le maître verrier Édouard Didron entre 1877 et 1905". »

Malgré les informations dont la maison de vente bénéficie, elle semble ignorer que la paire d'anges de Genève a été acquise en juin 1885 et qu'Édouard Didron, étant mort le 14 avril 1902, n'a pu vendre les vitraux « entre 1877 et 1905 ». Et Sotheby's semble ignorer aussi que les vitraux de Notre-Dame de Paris sont imprescriptibles et inaliénables puisque la cathédrale appartient à l'État depuis la Révolution. Contrairement aux panneaux vendus par Sotheby's, le parcours des deux anges du musée Ariana de Genève est désormais connu : dérobés par Alfred Gérente, ils sont tombés après sa mort dans les mains d'Édouard Didron qui les a vendus à Charles Töpffer, lequel les a cédés à son compatriote Genevois Gustave Revilliod. En 1877, ce dernier avait entrepris la construction du musée Ariana qu'il légua en 1890 par testament à la ville de Genève avec l'intégralité des collections.

En conséquence, je souhaite pour ces faits, au nom de l'association Lumière sur le patrimoine, porter plainte pour recel de vol contre le musée Ariana de Genève en Suisse.

Je vous remercie de considérer ce courrier comme un dépôt de plainte, et dans l'attente des suites que vous lui donnerez, je vous prie d'agréer, Madame la procureure de la République, l'expression de mon plus profond respect.

Fait à Paris le 03/04/2024



Philippe Machicote, président



Les deux anges originaux des écoinçons de la rose nord de Notre-Dame au musée Ariana de Genève (en haut), et les copies mises en place par le verrier Alfred Gérente en 1864 (en bas).